

## L'INTERSYNDICALE AUTONOME MAINTIEN LE DÉBRAYAGE DES 10, 11 ET 12 FÉVRIER

# Grande mobilisation internationale autour de la grève

**La grève de trois jours décidée par l'intersyndicale autonome de la Fonction publique a suscité un élan de mobilisation internationale. L'Internationale des services publics (ISP) regroupant 620 syndicats affiliés à travers 154 pays apporte son soutien aux syndicats autonomes et dit «suivre de près» ce qui se passe en Algérie. L'Organisation démocratique du travail du Maroc et des syndicats français ont, quant à eux, décidé de débrayer en même temps que leurs camarades algériens.**

**Nawal Imès- Alger (Le Soir)** - L'appel à la grève lancé par les sept syndicats (Cla, Cnapest, Satel, Snapap, Snte, SNPEPM, Ceca) affilié au sein de l'intersyndicale autonome de la Fonction publique n'a, en effet, pas laissé indifférent l'ISPO qui, dans une missive transmise aux syndicats autonomes, leur exprime son soutien. «L'ISP suivra de très près le déroulement de l'action et condamne dès à présent les pressions et harcèlements sur les fonctionnaires que les pouvoirs publics algériens ont commencé à faire pour semer la peur et éviter le mouvement de grève» écrit son secrétaire général Peter Walldorf.

De leur côté, pas moins de sept syndicats français ont décidé d'une journée de mobilisation le 12 février prochain. «Afin d'apporter notre soutien à ces revendications légitimes, afin d'exprimer notre solidarité avec les syndicats autonomes et leurs militants, afin de donner de la visibilité en France à ces luttes qui sont trop souvent occultées, nos organisations appellent ensemble à une journée de mobilisation en France le mardi 12 février» ont écrit Solidaires, LDH, CNT, FSU, Ipam, Cedetim. Au Maroc, c'est l'Organisation démocratique du travail qui se solidarise des syndicalistes. «L'ODT s'associe à

l'intersyndicale de la fonction publique pour exiger la satisfaction des revendications et attentes des fonctionnaires de ce pays frère. Le même débrayage national sera observé au Maroc, dans les secteurs de la Fonction publique et des collectivités locales les 12 et 13 février» a écrit l'organisation dans un message adressé aux animateurs de l'intersyndicale.

Ces derniers ont animé, hier, un point de presse à l'issue d'une réunion qui a permis de confirmer des revendications brandies en octobre dernier déjà. L'intersyndicale exige en effet «l'augmentation des salaires des fonctionnaires de la Fonction publique par l'abrogation de l'article 87 bis et l'augmentation de la valeur du point indiciaire, l'ouverture de négociations sur les statuts particuliers et les régimes indemnitaires des différents secteurs de la Fonction publique, l'intégration des enseignants contractuels, la titularisation des vacataires et des contractuels avec la création de

nouveaux postes d'emploi et l'instauration d'une pension de retraite digne, en harmonie avec le pouvoir d'achat». Au cours de cette rencontre avec la presse, M. Lemdani, du Cnapest a fait part de son étonnement face à l'entêtement des pouvoirs publics à maintenir les fonctionnaires dans la précarité. «Je ne comprends pas pourquoi on ne veut pas améliorer le quotidien de 1,6 million de fonctionnaires ? S'il faut appliquer une politique d'austérité, qu'elle s'applique à tous. Les fonctionnaires ne peuvent être sacrifiés». Le représentant du Snapap a, quant à lui estimé que le choix de la date des augmentations de salaires coïncidera «forcément» avec un «agenda politique» avant que le représentant du Cla n'explique que si la grève de trois jours ne sera pas visible dans certaines administrations, c'est que la moitié des fonctionnaires ne sont pas titularisés d'où leur crainte de prendre part à un mouvement de protestation.

N. I.

## CLA

# L'hommage à Redouane Osmane

**Le Conseil des lycées d'Algérie (Cla) est déterminé à persévérer dans la ligne revendicative tracée par son défunt secrétaire général, Redouane Osmane en participant à la protesta des syndicats de la Fonction publique et en continuant la défense des droits socioprofessionnels des enseignants.**

**Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir)** - Jeudi au Foyer des cheminots de la rue Hassiba Ben Bouali à Alger, et hier au cimetière El Kettar, un double hommage a été rendu à la mémoire du défunt secrétaire général du Conseil des lycées d'Algérie, Redouane Osmane (1951-2007), à l'occasion du 40<sup>e</sup> jour de son décès. Etaient présents des enseignants, membres du Cla, des lycéens, des élèves du lycée Emir-Abdelkader où était professeur de français Redouane Osmane, des parents d'élèves, des représentants de la

société civile et de la mouvance démocratique...

Par la déclamation de poèmes, discours et débats, tous ont rendu un hommage appuyé à ce «guerrier berbère», fiers de son parcours militant et de son abnégation au service de la défense des droits socioprofessionnels des enseignants et des élèves. Un parcours qui a mené Osmane Redouane à être le fer de lance, l'âme, le stratège et le lutteur chevronné du Cla, depuis le lancement de ce conseil le 6 février 2003 et jusqu'à sa disparition subite. Un

leader syndical «fédérateur», convaincu de l'action collective, solidaire de la lutte continue pour la réalisation des objectifs du Cla et de la corporation.

Et c'est dans cette ligne revendicative et solidaire que le Cla est fortement déterminé à persévérer. En s'engageant dans la protesta de l'intersyndicale autonome de la Fonction publique (Cla, Satel, Cnapest, Snte, Snapap, SNPEPM et Ceca) à laquelle s'est jointe la Coordination nationale des sections Cnes. Une intersyndicale qui a décidé d'une grève nationale dans la Fonction publique de trois jours à partir du 10 février 2008 avec rassemblement devant la chefferie du gouvernement le 12 février. Une protesta motivée notamment par l'amélioration du pouvoir d'achat, l'aug-

mentation des salaires des fonctionnaires et l'ouverture de négociations sur les statuts particuliers et les régimes indemnitaires. Ainsi, le Cla s'impliquera fortement dans ce mouvement de grève. Le Conseil maintient également ses positions quant au dialogue avec la tutelle, le ministère de l'Education nationale, mais sur la base du concret et du sérieux. Il s'agit pour le Cla, selon un de ses porte-parole, Ahmed Bourehla, de poursuivre l'action initiée pour la révision du statut particulier des enseignants. Selon le Cla, les mesures prises par la tutelle, et visant l'achèvement obligatoire des cours avant le 15 mai avec quelques allègements, froient l'anti-pédagogie et de surcroît sont irréalistes.

C. B.

## POUR PROTESTER

### CONTRE LA NOUVELLE GRILLE DES SALAIRES

### Les paramédicaux décident de débrayer les 17 et 19 février

Le syndicat algérien des paramédicaux a décidé de se joindre au large mouvement de protestation initié par les syndicats indépendants dans le but de rejeter la nouvelle grille des salaires. Cette décision résulte du conseil national du SAP qui s'est réuni ce jeudi 7 février.

A l'ordre du jour de cette rencontre, le statut particulier, la grille salariale ainsi que le régime indemnitaire. Les syndicalistes paramédicaux ont ainsi évoqué la «précipitation des pouvoirs publics pour ce qui est de l'instauration de la nouvelle grille des salaires» ils précisent ainsi que : «Cette grille est remise en cause. Elle a été élaborée sans qu'il soit tenu compte du statut particulier ainsi que des résultats des travaux de la commission nationale de l'avant-projet du statut particulier des paramédicaux». Jugeant la situation préoccupante, le syndicat national algérien des paramédicaux lance un préavis de grève nationale de 3 jours pour les 17, 18 et 19 février 2008.

Un service minimum sera maintenu lors de ces journées de grève, précise le communiqué du SAP qui appelle à la vigilance.

Ce mouvement de protestation vient s'ajouter à ceux auxquels ont appelé l'intersyndicale autonome de la Fonction publique et la coordination des syndicats autonomes dont les débrayages prévus respectivement les 10 11 et 12 février, ainsi que les 24 25 et 26 du même mois.

Synthèse F-Z. B.

## AIR ALGÉRIE FRANCE

# Réservations ouvertes pour l'été

**L'ouverture des réservations pour la saison estivale est effective depuis mercredi passé. Le lendemain, soit jeudi, Kamel Larbi, représentant général d'Air Algérie Paris a exposé à la presse algérienne, en France, le dispositif de préparation, par ses services, de la saison, pour qu'elle «puisse se dérouler dans les meilleures conditions au bénéfice de notre clientèle».**

De notre bureau de Paris,  
Khadija Baba-Ahmed

Les insoutenables files d'attente qui se formaient dès l'aurore aux abords de l'agence Opéra Paris pour tenter de décrocher une réservation sont, il est vrai, et depuis 2 à 3 ans, du domaine du passé. Avec la possibilité, dès début février, de réserver pour les vacances d'été, les compatriotes algériens respireront sans aucun doute et ne vivront plus le stress d'antan.

C'est ce qui explique aussi certainement la sérénité avec laquelle le représentant général d'Air Algérie Paris aborde cette saison et les actions entreprises pour en faciliter le déroulement. Serein mais n'ignorant cependant pas que pour qu'Air

Algérie gagne plus de parts de marché face à ses deux concurrents, elle devra faire plus, au plan commercial, que ce qu'elle n'a fait jusqu'à présent. D'abord en terme de communication.

La rencontre de jeudi dernier avec la presse algérienne a été précisément organisée pour «relayer dans les médias algériens» toutes les dispositions prises et notamment cette ouverture précoce des réservations». Lorsque la presse lui fait remarquer que dans les autres compagnies étrangères, les voyageurs peuvent réserver à tout moment leur voyage, notre interlocuteur nous répond qu'Air Algérie Paris est dans l'obligation de soumettre son programme d'été aux autorités aériennes françaises qui doivent

l'approuver. Toute la différence est que l'année dernière comme cette année, le programme a été soumis très tôt à ces autorités, pour libérer justement ces réservations. La deuxième action de taille est celle qui a consisté à confier à toutes les agences agréées et sur tout l'Hexagone, la réservation et l'achat des billets.

Cette mesure et celle consistant en l'étalement des réservations ont permis le désengorgement de l'agence Paris Opéra. «Nous ne sommes pas des voyagistes», nous a déclaré M. Larbi. Notre vocation est de transporter la clientèle et de lui offrir les meilleures conditions de voyage.

Ce désengorgement est encore renforcé avec la possibilité offerte depuis mars 2007, de réservation par internet et le paiement sécurisé par carte.

Si à ce jour, le voyageur qui fait appel à ce procédé reçoit son billet par poste, l'on n'est pas encore au billet électronique imprimé directement par le client, «cela devrait intervenir à la fin mai de cette année»,

nous a-t-on précisé. Le catering (service de repas à bord), considéré comme l'un des meilleurs, sera maintenu, même si son coût n'est pas négligeable.

Mais outre ces progrès, le responsable de la compagnie ne cache pas qu'il a deux grands défis à relever pour garder sa position dominante sur le trafic France-Algérie, qui constitue aujourd'hui le premier marché à l'international de la compagnie et près de 50% du trafic global passagers, croit-on savoir. D'abord la fidélisation de la clientèle avec l'instauration d'une carte fidélité «Air Algérie Plus».

Elle sera opérationnelle très prochainement et permettra à ceux qui empruntent fréquemment les vols de la compagnie d'accumuler des miles qui leur donneront droit à des billets gratuits.

Si ces mesures font partie d'un dispositif devant engendrer des retombées à très court terme, le responsable de la compagnie a évoqué certaines voies de travail pour conquérir une autre clientèle.

Le raisonnement est simple, nous explique-t-il : la clientèle d'Air Algérie est, aujourd'hui, essentiellement constituée de retraités qui prennent deux billets dans l'année pour venir récupérer leur pension en France. Elle est, par ailleurs, constituée aussi de jeunes mais dont l'horizon de voyage s'est beaucoup élargi vers d'autres pays.

En 2007, la compagnie a transporté 317 000 personnes, dont 80 000 sur les six semaines de pointe d'été.

Aussi, tout est actuellement engagé (avec le ministère du Tourisme et avec les voyagistes) pour développer les voyages touristiques et pas uniquement vers le Sud algérien. Toutes les régions seront proposées aux voyagistes.

La création attendue de la filiale domestique de la compagnie permettra, par les commodités de transferts et de liaison, un afflux de voyageurs et conséquemment, une plus grande part de marché à Air Algérie.

K.-B.-A.